

Perfectionnement Pilotage - Piste Club Magny-Cours du week-end 24 & 25 septembre 2022

- DOSSIER D'INSCRIPTION -

Contenu du dossier d'inscription :

- page 1 : diverses informations sur le roulage (tarif, organisation, ...)
- page 2 : l'assurance (Pack assurance incluant la RC Moto et recommandation d'assurance complémentaire) à consulter impérativement
- page 3 : les clauses importantes du règlement du circuit Magny-Cours et les consignes TBO à prendre en compte.
- Page 4 : Le formulaire d'inscription à imprimer et à nous retourner rempli et signé après l'avoir lu attentivement (par courrier exclusivement).

Devant le franc succès des dernières éditions, nous renouvelons la formule Entrainement / Coaching Perfectionnement Pilotage !

Pour ceux qui veulent rouler sur la piste F1 Magny-Cours, la piste Club reste un très bon entraînement car elle en reprend les parties techniques !

=> vivre un week-end complet de Perfectionnement pilotage non-stop sur le plus sécurisé des circuits ludiques, avec une pause détente et rafraichissante le samedi soir. Formule alternant sessions roulages libres, études de trajectoires, ateliers technique pilotage, accompagnement par moniteur breveté, débriefings, ...

Tarif : (incluant l'accès à la piste et le "pack assurance" RC individuelle pilote + RC Moto + couverture individuelle accident pilote)

Possibilité d'utiliser un avoir sur un chèque encaissé d'un roulage TBO annulé (nous préciser le montant et la date du roulage pour contrôle).

Pack week-end complet :

Tarif standard : 260 € par pilote (1 chèque d'acompte de 80 € + 2 chèques de 90 € à l'ordre de TBO)

Tarif "fidélité" : 240 € par pilote (1 chèque d'acompte de 60 € + 2 chèques de 90 € à l'ordre de TBO)

- pour ceux qui ont fait le WE Club des 11 et 12 juin 2022

Chèque d'acompte (ou chèque de la totalité) encaissé uniquement après confirmation de votre inscription.

Le 2nd chèque sera encaissé début juillet 2022 et le 3eme trois semaines avant le roulage.

Organisation du roulage :

Pour votre sécurité présence vigilante du staff TBO (une douzaine de bénévoles licenciés FFM OCP dont 6 pompiers d'Orléans).

Vous pouvez arriver la veille à partir de 18H30 (pas avant, vous serez bloqués par le vigile). Vous serez avisés en cas de modification. **Attention : Fermeture des grilles à 23H30.** Les visiteurs ne sont pas autorisés la veille (pour éviter le doux bazar nocturne).

Dès votre arrivée (que ce soit la veille ou le matin du roulage), présentez-vous au contrôle administratif muni de votre permis de conduire (ou CASM) sans tarder.

Possibilité de camper sur place (prévoir prises électriques type camping-car pour vous connecter aux bornes).

Les repas ne sont pas fournis (le restaurant à l'entrée du circuit F1 sera probablement ouvert).

Barbecues autorisés, prévoyez de quoi vous désaltérer. **Alcool strictement interdit en journée (pilotes et accompagnants).**

Des blocs sanitaires (WC, douches) sont disponibles en haut des parkings (les sanitaires du hall sont exclusivement réservés à l'organisation et au médical).

L'infrastructure n'est pas prévue pour accueillir du public : nombre limité d'accompagnants.

7H15 : Café brioches (sous réserve des dispositions Covid19) dans le hall TBO

Ouverture du **contrôle administratif** (pointage, remise étiquette de groupe de niveau contre présentation du permis de conduire ou CASM, diverses consignes, ...)

8H15 : Briefing général OBLIGATOIRE pour tous les pilotes dans le hall TBO.

Horaires sessions : 9H00-13H00 14H00-17H00. (Attention : il n'y a qu'une heure de coupure déjeuner)

3 groupes de 35 pilotes : "Initiés" - "Confirmés" - "Experts"

7 sessions de 20 mn par groupe et par jour, se présenter en pré-grille 5 mn avant chaque session, début des sessions à 9H00 par le groupe "Experts"

Mise à disposition par le service piste Magny-Cours d'un second médecin urgentiste :

En cas d'intervention du 1er médecin urgentiste, le 2nd prend le relais afin de limiter l'interruption, dans la mesure du possible, de la session en cours.

Néanmoins, la session sera interrompue si les deux sont en intervention mais reprendra dès que l'un des deux sera à nouveau disponible (prise en charge sur site du blessé par le Samu ou évacuation sur le centre médicalisé de la piste GP).

=> **TBO et le service piste Magny-Cours ne pourront en aucun cas être tenu responsables des pertes de temps de roulage occasionnées.**

18H30 : apéro géant avec bière fraîche à la pression (*), boissons sans alcool à volonté, buffet d'amuses gueules (sous réserve des dispositions Covid19).

(* **Pour des raisons évidentes de sécurité :**

- à consommer avec modération, alcool non autorisé la journée, alcool interdit aux mineurs et aux femmes enceintes.
- la bière n'est pas fournie à volonté, fermeture du bar à 20H00 pour vous laisser le temps de récupérer avant le roulage du lendemain (...)

Pilotes :

- **Consultez impérativement les clauses importantes du règlement du circuit Magny-Cours et les consignes TBO à prendre en compte** (page 3 du dossier)
- **Combinaison cuir, bottes cuir** (chaussures montantes interdites), **gants cuir avec protections kevlar, dorsale et casque intégral homologué obligatoires** pour le groupe "Initiés", la combinaison est fortement conseillée mais pantalon cuir + blouson cuir tolérés.
- **Caméras embarquées strictement interdites.**
- Présence d'un photographe professionnel, photos vendues sur place ou sur son site, tarif préférentiel.
- Camion atelier pour vos changements de pneu ou achats d'accessoires.
- Casque obligatoire dans l'enceinte du circuit quand vous vous déplacez sur votre moto.
- **Consommation d'alcool strictement interdite en journée jusqu'à 17H00. Consommation de stupéfiants strictement interdite.**

Accompagnants :

- Nombre d'accompagnants limité (l'infrastructure n'est pas prévue pour accueillir du public).
=> **envoyez moi un mail en indiquant leur nom et prénom : la liste des personnes autorisées sera fournie au vigile qui garde l'entrée**
- Prévoir bouchons d'oreille ou casques de protection sonore pour les enfants. Mineurs placés sous la responsabilité des parents.
- **Casque obligatoire dans l'enceinte du circuit pour tous (enfants et adultes) lors de l'utilisation de moyens de déplacement à roue (moto, scooter, vélo, ...) ou à roulette (skateboard, trottinette, ...).**
- Chiens tolérés mais tenus en laisse.

TBO ne prend pas de réservation => pour valider votre inscription, faites-nous parvenir au plus tôt :

- le formulaire en pièce jointe (en dernière page du dossier), rempli et signé après l'avoir lu attentivement
- un email de contact (réclamé dans le formulaire)
- les chèques à l'ordre de TBO (ou un seul du montant total si vous préférez)

Merci de soigner l'écriture de votre adresse email (si vous n'en avez pas, donnez celle d'un proche ou d'un pote), **vous recevrez la confirmation de votre inscription par mail.** Des informations plus précises vous seront adressées par mail quelques jours avant le roulage (code entrée du circuit, diverses news, planning sessions, itinéraires, ...)

Team Blat's Organisation

Association loi 1901 Club affilié FFM n° 2884

<https://team-blats.org/>

<https://facebook.com/groups/team.blats>

☞ Page à lire attentivement pour que ce roulage se passe au mieux pour vous (inutile de l'imprimer, ne pas nous la retourner).

LICENCE FFM – ASSURANCES - REGLEMENT CIRCUIT

LICENCE FFM

La licence FFM n'est pas obligatoire lors des roulages TBO car nous vous fournissons le « **Pack assurance** » (voir détails ci-dessous).

ASSURANCES

Pack assurance (incluant la RC Moto Circuit) offert !

Nous avons travaillé en 2015 avec notre assureur institutionnel pour ajouter la RC Moto Circuit (Responsabilité Civile Moto dans l'enceinte du circuit) pour chacun des participants.

Nous vous informons que TBO intègre à nouveau dans le tarif un « pack assurance » pour chaque participant : RC pilote + RC Moto + Individuelle accident (IA) => Nous ne vous réclamerons plus l'attestation de RC Moto Circuit ni licence FFM.

Cela ne vous affranchit pas, au regard de la loi, de l'obligation d'assurance RC de votre moto (article L211.1 du code des Assurances).

Notez bien que la RC moto fournie par TBO s'applique exclusivement dans le cadre du roulage TBO, donc limité géographiquement à l'enceinte du circuit et limité dans le temps au roulage TBO.

Cette RC moto « circuit » ne vous couvre pas lors des trajets entre votre domicile et le circuit.

Cela veut dire que si votre moto tombe de la remorque lors du déplacement vers le circuit et blesse un tiers, la RC moto souscrite par TBO ne sera pas applicable.

Autrement dit, vous ne serez pas couvert si vous n'avez pas assuré votre moto en RC. Si le tiers est gravement blessé et fini dans un fauteuil roulant, vous allez y laisser votre maison et payer pour le restant de vos jours.

Mais là, c'est votre problème : TBO a un devoir d'alerte et de conseil, mais c'est à vous de prendre vos responsabilités.

Assurances complémentaires

Nous vous rappelons l'importance d'une couverture santé complémentaire.

L'individuelle accident (IA) fournie avec le pack assurance détaillé plus haut est semblable à celle que vous pourriez avoir avec la licence FFM.

Elle reste basique, c'est la raison pour laquelle nous vous proposons toujours de souscrire des garanties complémentaires facultatives lors de votre inscription à nos roulages (formulaire de souscription en pièce jointe du mail d'envoi du formulaire d'inscription).

Nous ne pouvons que vous conseiller de souscrire à une couverture santé complémentaire via votre assureur (ou un assureur spécialisé dont celui proposé par TBO), surtout si vous n'avez pas de complémentaire santé via votre activité professionnelle.


>> Vous pouvez souscrire toute ou partie de ces garanties (Individuelle Accident étendue, mais aussi RC moto, par exemple), le formulaire de souscription est disponible sur demande par mail à notre assureur charlene.lestienne@motorsportsassurance.com (site internet en cours de construction).

REGLEMENT CIRCUIT (extrait) Rappel du règlement 2022 Magny-Cours : (sous réserve de stipulations complémentaires)

- En dehors des plages horaires de roulage (avant 9H00 et après 17H00) les moteurs peuvent tourner au ralenti dans les paddock mais sans montée de régime.
- Les optiques, clignotants et feu arrière doivent être impérativement recouverts de scotch résistant (pas de scotch de bureau). Rétroviseurs démontés ou, à défaut, rabattus et recouverts de scotch résistant.
- **Caméras embarquées strictement interdites**
- Combinaison cuir (*), bottes cuir, gants cuir, dorsale et casque intégral homologué obligatoires
(* Pour le groupe "initiés", la combinaison est fortement conseillée mais pantalon cuir + blouson cuir zippés sont tolérés.
- Consommation d'alcool strictement interdite en journée jusqu'à 18H00. **Consommation de stupéfiants strictement interdite.**
- **Casque obligatoire dans l'enceinte du circuit pour tous (enfants et adultes) lors de l'utilisation de moyens de déplacement à roue (moto, scooter, vélo, ...) ou à roulette (skateboard, trottinette, ...).**
- Les mineurs ne sont pas autorisés dans la voie des stands durant les horaires de roulage, même s'ils sont accompagnés d'adultes.
- Sauf stipulation contraire, l'accès à la piste est autorisé entre 19H00 et 22H00 aux piétons et tout véhicule non motorisé (casque obligatoire). Prière de vous renseigner auprès du staff TBO pour confirmation.

=> **Contrôle strict sur la Pitlane, vous serez refoulés en cas de non-respect de ces consignes.**

Perfectionnement Pilotage - Piste Club Magny-Cours du week-end 24 & 25 septembre 2022

 Page à lire attentivement pour que ce roulage se passe au mieux pour vous (inutile de l'imprimer, ne pas nous la retourner).

Particularités liées à la COVID19 :

Prévoyez un stock de masques et gel hydro-alcoolique suffisant pour respecter les consignes sanitaires. Vous serez refoulés si vous n'êtes pas en règle. Le circuit Magny-Cours se réserve le droit d'ajouter d'autres consignes nécessaires au fonctionnement du roulage en période de pandémie COVID19.

Vous pouvez arriver la veille à partir de 18H30 (pas avant, vous serez bloqués par le vigile). Vous serez avisés en cas de modification.

Attention : Fermeture des grilles à 23H30.

Les visiteurs ne sont pas autorisés la veille (pour éviter le doux bazar nocturne).

Dès votre arrivée (que ce soit la veille ou le matin du roulage), présentez-vous au contrôle administratif muni de votre permis de conduire (ou CASM) sans tarder

Possibilité de camper sur place (prévoir prises électriques type camping-car pour vous connecter aux bornes).

Les repas ne sont pas fournis (le restaurant à l'entrée du circuit F1 sera probablement ouvert).

Barbecues autorisés, prévoyez de quoi vous désaltérer. Alcool strictement interdit en journée (pilotes et accompagnants).

Des blocs sanitaires (WC, douches) sont disponibles en haut des parkings (les sanitaires du hall sont exclusivement réservés à l'organisation et médical).

L'infrastructure n'est pas prévue pour accueillir du public : nombre limité d'accompagnants.

8H15 : Briefing général OBLIGATOIRE pour tous les pilotes dans le hall TBO.

=====
Horaires sessions : 9H00-13H00 14H00-17H00. (Attention : il n'y a qu'une heure de coupure déjeuner)

3 groupes de 35 pilotes : "Initiés" - "Confirmés" - "Experts"

7 sessions de 20 mn par groupe et par jour, se présenter en pré-grille 5 mn avant chaque session, début des sessions à 9H00 par le groupe "Experts"

Mise à disposition par le service piste Magny-Cours d'un second médecin urgentiste :

En cas d'intervention du 1er médecin urgentiste, le 2nd prend le relais afin de limiter l'interruption, dans la mesure du possible, de la session en cours.

Néanmoins, la session sera interrompue si les deux sont en intervention mais reprendra dès que l'un des deux sera à nouveau disponible (prise en charge sur site du blessé par le Samu ou évacuation sur le centre médicalisé de la piste GP).

=> **TBO et le service piste Magny-Cours ne pourront en aucun cas être tenus responsables des pertes de temps de roulage occasionnées.**

=====
Tarif : (incluant l'accès à la piste et le "pack assurance" RC individuelle pilote + RC Moto + couverture individuelle accident pilote)

Possibilité d'utiliser un avoir sur un chèque encaissé d'un roulage TBO annulé (nous préciser le montant et la date du roulage pour contrôle).

Pack week-end complet :

Tarif standard : 260 € par pilote (1 chèque d'acompte de 80 € + 2 chèques de 90 € à l'ordre de TBO)

Tarif "fidélité" : 240 € par pilote (1 chèque d'acompte de 60 € + 2 chèques de 90 € à l'ordre de TBO)

- pour ceux qui ont fait le WE Club des 11 et 12 juin 2022

Chèque d'acompte (ou chèque de la totalité) encaissé uniquement après confirmation de votre inscription.

Le 2nd chèque sera encaissé début juillet 2022 et le 3eme trois semaines avant le roulage.

=====
Pour valider votre inscription, faites-nous parvenir au plus tôt (par courrier postal exclusivement) :

1. **le formulaire** (page suivante), rempli et signé après l'avoir lu attentivement
=> si vous n'avez pas d'email de contact donnez celle d'un proche ou d'un pote (j'envoie les confirmations d'inscription par email)
2. **vos règlements** : chèques acompte et solde (ou un seul chèque du montant total) à l'ordre de TBO (merci de ne pas les agraffer)

⇒ **Rubrique "Expérience Piste" :** Indiquez le nombre de journées piste **quel que soit le circuit** (depuis vos début, pas uniquement cette année) que vous aurez à votre actif le jour du roulage. Tenez compte des autres éventuelles journées que vous allez faire avant ce roulage.

⇒ Indiquez si vous avez fait un ou plusieurs stages de pilotage. Attention : on parle de vrai stage de pilotage (type ACO, BMC, H2S, ...).

⇒ **Rubrique "Déjà tourné sur ce Circuit" :** Si oui, indiquez votre chrono régulier (pas le meilleur temps arraché en mode trappeur)

⇒ Ne faites pas d'envoi recommandé avec accusé de réception (qui retournera au bureau de poste en cas d'absence).
A la limite, optez pour une lettre suivie si vous voulez assurer le coup.

⇒ Soignez l'écriture de l'adresse mail (écrivez en majuscules), vous ne pouvez pas imaginer le temps perdu à déchiffrer (en particulier les ".", "-" et "_").
⇒ Ne signez pas les formulaires pour vos potes. En cas d'incident vous risqueriez de gros ennuis sur le plan de la responsabilité.

Coup de gueule :

Ne vous surclassez pas, ne trichez pas sur vos chronos ni sur votre expérience !

Un bon pilote n'est pas forcément un pilote rapide.

C'est d'abord un pilote qui a cherché à acquérir un pilotage fluide en maîtrisant la trajectoire et la technique.

Sur la piste, il y a les pilotes que l'on admire pour leur style, il y a aussi ceux qui font peur.

Ces deux catégories ont un point commun : ils font beaucoup parler d'eux dans les paddocks.

J'insiste lourdement, mais je parle de votre sécurité et de celle des autres.

Dans tous les cas, TBO ne peut être tenu responsable des pilotes qui ont délibérément faussé leur déclaration de niveau.

Team Blat's Organisation

Association loi 1901 Club affilié FFM n° 2884

<https://team-blats.org/>

<https://facebook.com/groups/team.blats>



WWW.TEAM-BLATS.ORG

Association loi 1901
Affilié FFM n°2884

TEAM BLAT'S ORGANISATION V2.0
PISTE CLUB MAGNY COURS
INSCRIPTION PERFECTIONNEMENT PILOTAGE
- Week-End 24 & 25 septembre 2022 -



CONDITIONS GENERALES & REGLES DE SECURITE

- Les journées 'détente' n'ayant aucun caractère de compétition, il ne sera toléré aucune prise de risque de nature à compromettre la sécurité des participants. Tout manquement ou comportement dangereux peut provoquer l'exclusion du motard.
- Respecter les groupes de niveau. TBO se réserve le droit d'imposer un changement de niveau à un participant.
- Les participants doivent se conformer aux ordres et consignes donnés par les commissaires de piste et par les représentants de l'organisateur.
- TBO se réserve le droit d'exiger le retrait d'un accessoire ou équipement jugé dangereux (caméras, barres de stunt, ...) et de refuser l'accès à un participant dont la moto n'est pas conforme à une pratique sur circuit.
- Respecter la signalisation des drapeaux actionnés par les commissaires de piste :
 - Drapeau jaune : Danger (chute ou piste encombrée) => **ne pas dépasser**, ralentir et adapter la vitesse aux conditions de visibilité.
 - Drapeau rouge : Séance interrompue (chute grave ou piste impraticable) => **ne plus dépasser, regagner les stands à allure raisonnable.**
 - Drapeau à damiers : Fin normale de la séance de roulage => finir le tour sans ralentir et regagner les stands.
- Tout désistement intervenant dans les 30 jours précédant la journée ne pourra faire l'objet d'un remboursement. Dans tous les cas, il sera retenu un forfait de 50 euros correspondant aux frais de dossier.

J'atteste

- Avoir pris connaissance des conditions générales & règles de sécurité et les accepter dans leur globalité, ainsi que d'être conscient des risques encourus par la pratique de la moto sur circuit fermé.
- Etre informé de l'interdiction formelle de consommer de l'alcool ou produits stupéfiants pendant les journées de roulage sur circuit.
- Etre avisé du risque d'exclusion en cas de manquement ou non respect du règlement intérieur du circuit, des conditions générales & des règles de sécurité ci-dessus, sans pouvoir prétendre à aucun dédommagement ou remboursement que ce soit.
- Etre en bon état de santé, sans contre indication à la pratique de la moto sur circuit fermé.
- Avoir vérifié le bon état mécanique de ma moto (freins, pneumatiques, absence de fuites d'huile ou liquide refroidissement, ...).
- Etre titulaire du permis de conduire (A, AL, B, CASM, ...) adapté à la conduite de ma moto sur circuit fermé.
- Assumer l'entière responsabilité des conséquences résultant d'un éventuel incident ou accident me mettant en cause directement ou indirectement. Renoncer à tout recours contre le circuit, ses représentants, contre les organisateurs et les bénévoles assurant l'encadrement de ce roulage.
- Utiliser un équipement de protection adapté à la pratique de la moto sur circuit : bottes, gants et combinaison cuir, casque homologué, dorsale.
- Etre avisé que je peux souscrire une assurance complémentaire moto auprès d'un assureur spécialisé ou de l'assureur de TBO.** Le formulaire de souscription est disponible sur demande par mail à notre assureur charlene.lestienne@motorsportsassurance.com (site internet en cours de construction).

Nom et Prénom :

Adresse :

N° portable : e-mail : Moto :

Pseudo : Forum/Groupe : Parrainé par :

Expérience Piste : Nbre total de roulages à votre actif : 0 1 à 2 3 à 5 6 à 10 11 et + Stage pilotage : oui non

Déjà tourné sur ce circuit
 oui => Chrono : '... non

Licence FFM/CASM
 oui non

GRUPE SOUHAITE (2 choix possibles : entourer le choix préféré)
 Initié Confirmé Expert

Autre circuit :

Chrono : '... Fait à le/...../2022

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

(signature du représentant légal pour les mineurs)

A retourner à : TEAM BLAT'S ORGANISATION, 114 lieu dit "Olivet", 45130 MEUNG SUR LOIRE

☞ accompagné des chèques à l'ordre de **TBO** correspondants à la formule retenue (voir section tarif page précédente)
☞ Ou d'un seul **chèque de la totalité** à l'ordre de **TBO** (voir modalités encaissement dans page précédente)

ATTENTION : Tout formulaire incomplet ou sans règlement ne sera pas pris en compte.